



Offre d'équipements et de services : le secteur paramédical se renforce

L'offre régionale d'équipements et de services s'est renforcée au cours des cinq dernières années, accompagnant les tendances démographiques et sociales. Ainsi, l'accroissement et le vieillissement de la population alimentent les besoins en services de santé, tels les infirmiers et psychomotriciens libéraux. L'essor de l'immobilier entraîne la croissance du nombre d'agences immobilières et le développement des activités du bâtiment. À l'opposé, l'implantation de certains équipements se rétracte, à l'instar des librairies. Le nombre d'équipements progresse plus vite dans les zones les plus urbanisées, où la croissance démographique est la plus vigoureuse. Suivant la tendance nationale, les intercommunalités de la région ont en moyenne renforcé la diversité des équipements offerts sur le territoire.

Benjamin Beaumont, Philippe Bertrand, Insee

Le développement de l'offre de commerces et services à la population constitue un enjeu important en matière d'aménagement du territoire. L'implantation de nouveaux équipements est tributaire de nombreux facteurs liés aux évolutions démographiques, comme la croissance et le vieillissement de la population, la création de zones commerciales ou les reconfigurations territoriales. Par commodité dans le reste de l'étude, le terme d'équipements désigne à la fois les équipements et les services.

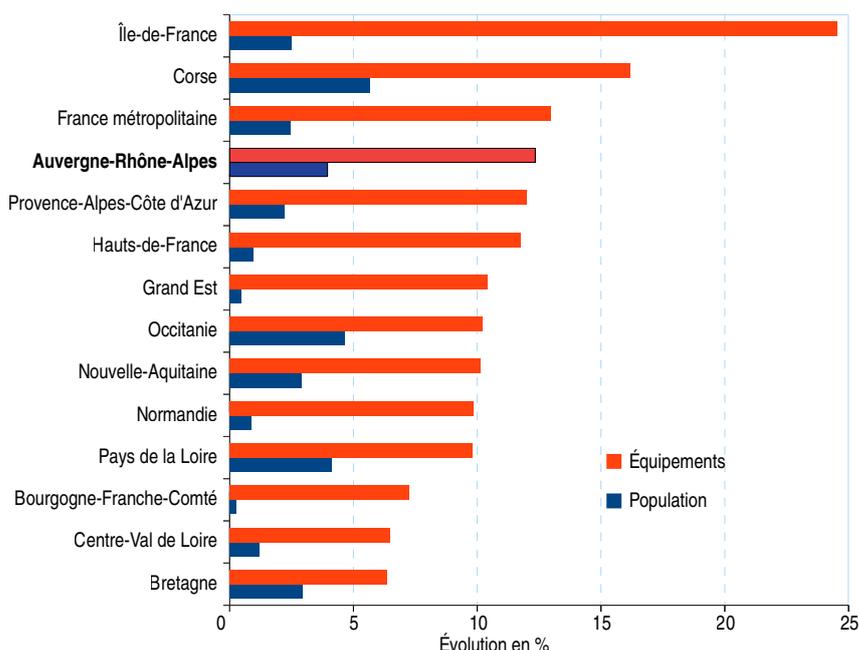
En cinq ans, 12 % d'équipements supplémentaires

Dans la région, l'offre d'équipements s'est accrue au cours des cinq dernières années. Le nombre d'implantations s'établit à 241 000 équipements en 2017, soit 12 % de plus qu'en 2012. Le rythme de croissance des équipements est inférieur d'un point à la France métropolitaine, la région pointant au 3^e rang derrière l'Île-de-France et la Corse (*figure 1*).

Rapporté à la population, le territoire régional abrite 31 équipements pour 1 000 habitants, soit un point de plus qu'au

1 La croissance des équipements est légèrement inférieure à celle de la France métropolitaine

Évolutions du nombre d'équipements et de la population, par région



Note de lecture : le nombre d'équipements s'est accru de 12,4 % dans la région au cours des cinq dernières années (2012-2017). Sur cinq ans, entre 2010 et 2015 (dernière année disponible), la population régionale a augmenté de 4 %.

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2012-2017, Recensements de la population 2010 et 2015

niveau national. Cet écart s'est légèrement réduit depuis cinq ans, en raison à la fois du niveau déjà élevé d'équipements en 2012 et de la forte croissance démographique.

Un secteur immobilier en expansion dans les grandes agglomérations

Ce sont les équipements de la gamme de proximité qui ont connu les progressions les plus fortes au cours des cinq dernières années. Cette gamme regroupe les équipements les plus fréquents comme les commerces de proximité, les écoles ou encore les professionnels de la médecine de premier recours (médecins omnipraticiens, infirmiers...). Dans la région, près de quatre équipements sur cinq relèvent de cette gamme.

Les implantations d'infirmiers libéraux présentent la plus forte croissance par rapport aux autres équipements de la gamme. Leur nombre croît de 27 %, un chiffre supérieur de 4 points à la tendance nationale. Cette croissance est notamment soutenue par le vieillissement de la population, qui génère des besoins supplémentaires en services médicaux.

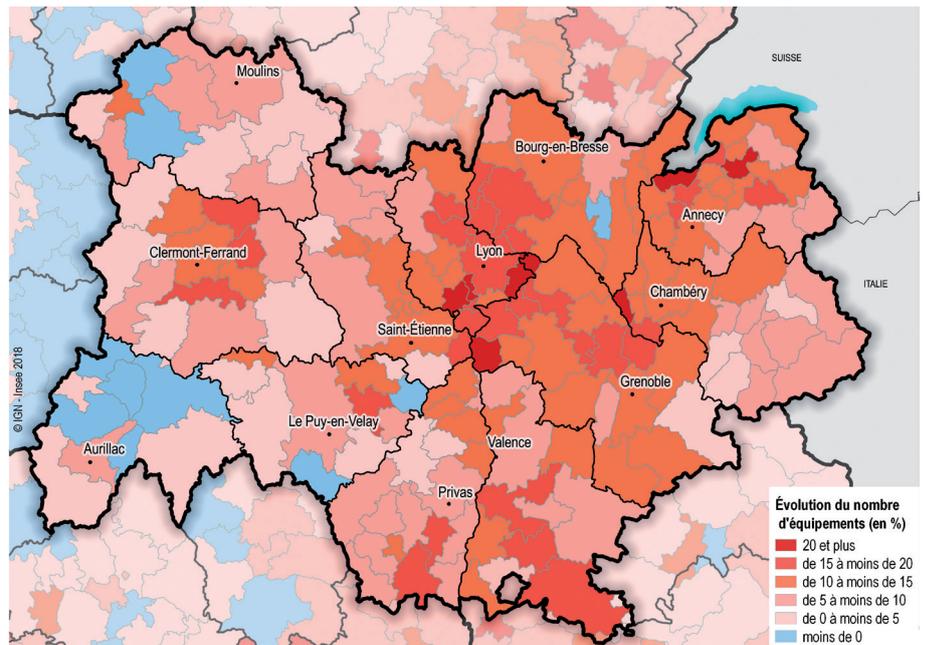
Les agences immobilières sont également en forte expansion avec une croissance de 24 %, soit 8 points de plus qu'en France métropolitaine. Les métropoles régionales sont particulièrement concernées, le marché locatif étant dynamisé par la demande en logements des étudiants. Le Genevois français connaît aussi une hausse marquée, soutenue par l'ampleur du travail transfrontalier. Saint-Étienne enregistre la plus forte progression (+ 36 %), peut-être en raison de la singularité locale du marché, caractérisé par des prix faibles facilitant l'emprunt.

En corollaire, les activités du bâtiment se développent. Elles incluent notamment les activités de peinture, menuiserie, maçonnerie, plomberie, pour lesquelles la hausse du nombre d'artisans oscille autour de 20 %. Représentant la dynamique du logement neuf dans la région, les agglomérations de Lyon, Grenoble, Clermont-Ferrand enregistrent une forte expansion des activités de maçonnerie, alors que Saint-Étienne est plus en retrait. Portée par l'émergence des services de véhicule de tourisme avec chauffeur (VTC), l'activité de taxi a connu un véritable boom, de manière très concentrée dans les plus grandes agglomérations. Ainsi, si la hausse régionale s'établit à 26 %, elle atteint jusqu'à + 65 % dans la Métropole de Lyon.

D'autres services se développent de manière comparable au niveau national, à l'instar de la réparation automobile et de matériel agricole. L'allongement de la durée d'utilisation des véhicules, couplé à une importance croissante des équipements

2 Le nombre d'équipements croît plus vite autour des grandes agglomérations

Évolution du nombre d'équipements au sein des intercommunalités régionales entre 2012 et 2017



Source : Insee, Base permanente des équipements 2012-2017

électroniques sur les véhicules récents, génère des besoins grandissants dans ce domaine. Parmi les grandes métropoles, c'est à Clermont-Ferrand que le secteur est le plus dynamique. Le nombre de restaurants progresse également dans la plupart des intercommunalités régionales, et en particulier dans les grands centres urbains.

À l'opposé, la présence de quelques équipements recule sur le territoire. C'est le cas des pharmacies, dont le nombre baisse de 1 %, contrairement à la tendance nationale (+ 1 %). Les zones rurales de l'ouest auvergnat sont notamment concernées, mais aussi les agglomérations de Lyon et Saint-Étienne.

Les services paramédicaux se développent, les librairies se font plus rares

Moins courante que la gamme de proximité, celle des équipements dits intermédiaires se développe également. Elle totalise près d'une installation régionale sur cinq et regroupe notamment les supermarchés, les collèges et les postes de police ou de gendarmerie.

À l'image des infirmiers pour la gamme de proximité, d'autres professions libérales moins communes sont en croissance dans le secteur médical. C'est en particulier le cas des sages-femmes qui sont près de 900 en 2017, en hausse de 62 % sur cinq ans. Leur champ de compétence s'est renforcé en 2016 en matière d'IVG et de vaccination, dans un contexte de pénurie de médecins spécialisés en gynécologie. La hausse du nombre de sages-femmes est principalement localisée au sein des quatre métropoles de la région

et de la Communauté d'agglomération (CA) Porte de l'Isère, qui abritent d'importantes structures hospitalières.

Les services ambulanciers sont également plus nombreux qu'il y a cinq ans, progressant beaucoup plus vite (+ 29 %) qu'en tendance nationale (+ 2 %), principalement dans la métropole lyonnaise. La politique de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes engendre des besoins nouveaux en déplacements, expliquant en partie l'expansion de ces services.

D'autres services paramédicaux se renforcent, en lien avec le vieillissement démographique, comme les activités de pédicure et podologie et les magasins d'optique. Dans un autre domaine, les écoles de conduite se développent. Comme au niveau national, le secteur s'ouvre à la concurrence émergente des auto-écoles « low-cost ».

À l'opposé, l'implantation de certains équipements se contracte. Les librairies affichent ainsi un recul d'une ampleur légèrement supérieure au niveau national. Leur nombre avoisine les 2 000 unités en 2017, en baisse de 11 % en cinq ans (contre - 10 % en France métropolitaine). Une intercommunalité régionale sur deux a perdu des libraires. Outre les grandes agglomérations, les centres urbains de moindre importance sont également concernés, comme Valence et Annecy. Les librairies sont confrontées à la fois à la concurrence du commerce en ligne et à une mutation des supports de lecture liée au développement du livre numérique. Enfin, la concurrence de la vente en ligne fait aussi reculer le nombre de magasins d'électroménager et de matériel audio et vidéo.

Le nombre de psychomotriciens a doublé en cinq ans

Les équipements les plus rares, relevant de la gamme dite supérieure, ne comptent que pour 5 % des implantations régionales. Ils relèvent principalement de services de spécialisation médicale.

La plus forte hausse enregistrée concerne la profession de psychomotricien, dont le nombre d'implantations a doublé en cinq ans, comme au plan national. Cette progression répond à des besoins croissants en matière d'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap. Les audioprothésistes se développent également (+ 56 %), tout comme les orthoptistes. D'autres services de santé sont en revanche en retrait, comme au niveau national, tels les services de gynécologie (- 1 %) et plus encore de dermatologie et ORL (- 5 %).

Le nombre d'équipements progresse plus vite dans les zones les plus urbanisées

Dans la plupart des intercommunalités, le nombre d'équipements croît, mais selon des rythmes contrastés (figure 2). Si leur développement résulte de multiples facteurs, les dynamiques démographiques expliquent toutefois une bonne partie des évolutions. De manière générale, les espaces ruraux, en déclin démographique, sont ceux pour lesquels la hausse des équipements est la plus faible (figure 3). On observe même une décroissance des équipements dans neuf intercommunalités de la région, principalement situées dans le Cantal, comme dans la Communauté de communes (CC) Cère et Goul en Carladès (- 6 %) ou celle de Hautes Terres Communauté (- 4 %). Les plus petits pôles et leurs couronnes, souvent en déclin démographique, affichent également une croissance faible, comme les

CC du Pays de Lapalisse ou de Val'Eyrieux. Le nombre d'équipements de la gamme intermédiaire y est même en recul.

À l'opposé, les zones sous l'influence des villes, en essor démographique, sont celles où la croissance des équipements est la plus vigoureuse. C'est le cas dans les pôles d'envergure et leurs couronnes, de même qu'au sein des communes multipolarisées des grandes aires urbaines (comme Rumilly sous influence d'Annecy et de Chambéry, et Pontcharra sous l'influence de Chambéry et de Grenoble).

Le développement des équipements est plus en retrait au sein des moyens pôles (sauf dans leurs couronnes), où la croissance démographique est modérée. C'est le cas notamment de la CA Privas Centre Ardèche et de la CC Brioude Sud-Auvergne.

C'est dans les zones multipolarisées que la croissance des équipements de la gamme supérieure est la plus marquée, bien que les volumes en jeu restent modestes.

La couverture géographique des services médicaux spécialisés se maintient

La croissance du nombre d'implantations régionales d'un équipement n'implique pas forcément une amélioration en matière de couverture géographique. L'extension de l'offre peut en effet traduire simplement un renforcement de sa concentration au sein de zones qui étaient déjà équipées.

Le rythme de diversification des équipements est effectivement plus faible que la hausse de volume. Dans la région, en cinq ans, le nombre moyen d'équipements différents par intercommunalité passe de 58 à 59 unités (sur les 78 équipements du champ de l'étude). Cette évolution est conforme à la tendance nationale. Localement, le renforcement de

la diversité n'est pas tributaire des dynamiques démographiques. Ainsi, sur les 166 intercommunalités, 79 étendent leur offre d'équipements. Parmi celles-ci, la population croît dans 63 d'entre elles et diminue dans les 16 autres. Par ailleurs, 12 intercommunalités, regroupant les plus grands pôles urbains, disposent de tous les équipements étudiés.

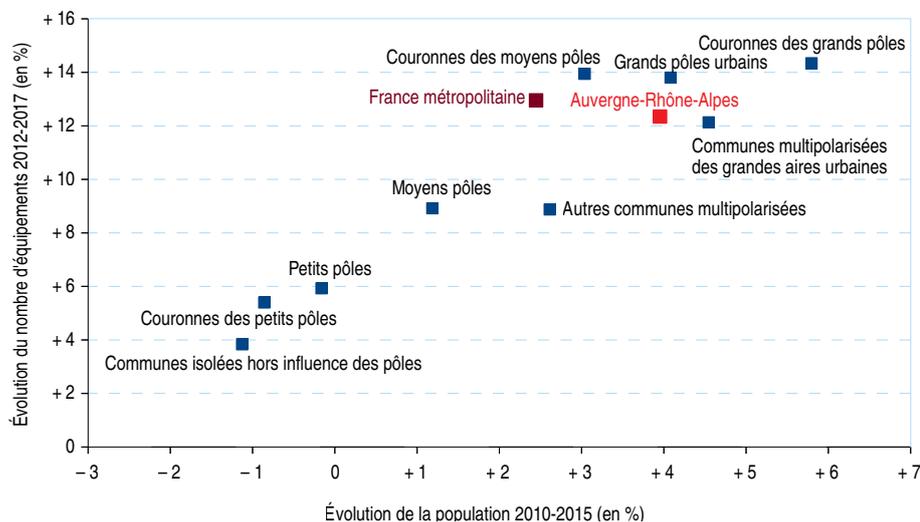
Inversement, une baisse du nombre d'implantations d'équipements ne s'accompagne pas nécessairement d'un recul de la diversité, lorsqu'elle concerne des zones bénéficiant de plusieurs équipements de même type. C'est en particulier vrai dans le domaine des services de santé. Dans la région, comme au plan national, le nombre de cabinets de dermatologie, vénérologie et gynécologie régresse. Pourtant, à la différence de la tendance nationale, la proportion de communes offrant ces équipements augmente légèrement. De la même manière, le nombre de communes équipées de la spécialité ORL est quasi stable alors que le nombre de praticiens diminue légèrement. Ce constat est vérifié également pour les pharmacies. Les mesures mises en place dans le cadre du pacte territoire santé, visant à garantir l'accès à tous à des soins, pourraient expliquer ce maintien. Une des modalités d'action est le regroupement de spécialités médicales au sein de centres médicaux implantés dans les bourgs centres. Ce maintien explique peut-être la légère contraction du nombre de communes couvertes par les services de médecins omnipraticiens (- 3 %), alors que leur nombre d'implantations régionales augmente légèrement (+ 1 %). Dans le secteur paramédical, les activités d'infirmier et d'ambulancier, principalement concentrées dans les grands centres urbains, se développent sensiblement alors que la hausse de couverture géographique reste modeste. Le nombre d'implantations de ces deux services croît respectivement de 27 % et 29 % en cinq ans, alors que seules 9 % et 10 % de communes supplémentaires sont couvertes.

La densité des équipements de proximité se renforce

Quelle que soit la gamme, le nombre d'équipements rapporté à la population est comparable ou supérieur au niveau national. C'est sur la gamme de proximité que l'écart est le plus marqué. La densité sur ce segment s'établit à 23,7 équipements pour 1 000 habitants, contre 23,3 en France métropolitaine. Les gammes intermédiaire et supérieure offrent respectivement 5,5 et 1,4 équipements pour 1 000 habitants. Ces deux dernières densités sont restées assez stables ces cinq dernières années.

3 Les zones à forte croissance démographique sont celles où le nombre d'équipements croît le plus vite

Évolutions du nombre d'équipements et de la population, selon le type d'espace en Auvergne-Rhône-Alpes



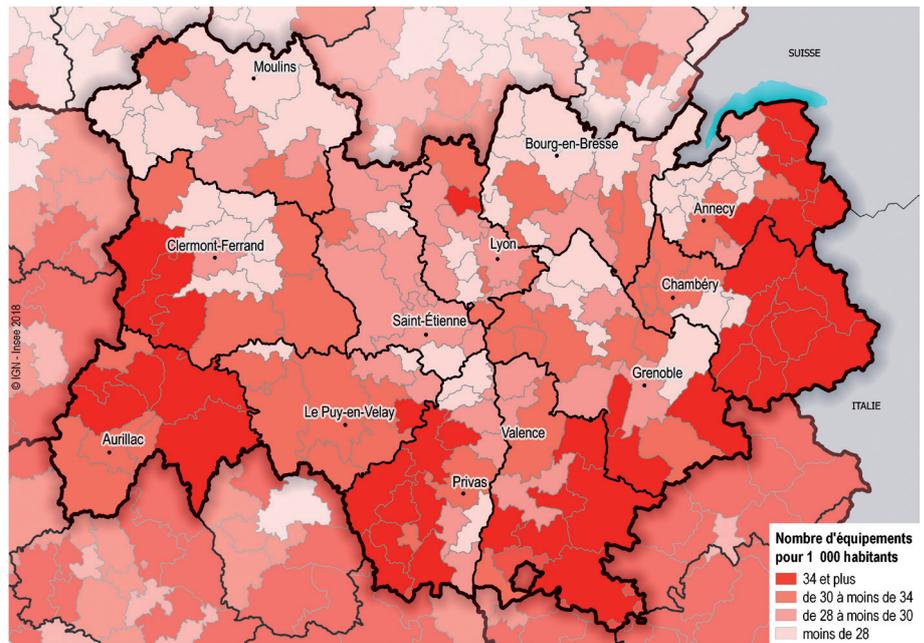
Sources : Insee, Base permanente des équipements 2012-2017, Recensements de la population 2010 et 2015

En revanche, la densité de la gamme de proximité se renforce de 2,1 points dans la région (+ 2,6 points en France métropolitaine).

Les intercommunalités les mieux dotées en équipements au regard de leur population sont les zones les plus touristiques de la région (figure 4). Un suréquipement y est en effet nécessaire pour répondre aux besoins des touristes. En 2017, le Sancy, la vallée de Chamonix et la Tarentaise notamment affichent ainsi des densités supérieures à 60 équipements pour 1 000 habitants. Dans ces zones, le développement d'activités commerciales, artisanales et de services à la population s'est encore renforcé ces cinq dernières années, comme dans la plupart des intercommunalités régionales. Pourtant, certaines d'entre elles connaissent une baisse de leur densité d'équipements. C'est en particulier le cas dans le Genevois (Pays de Gex, CC du Genevois). Dans ces deux zones, les plus dynamiques démographiquement, le rythme d'accroissement de la population est supérieur à celui des équipements. ■

4 Les zones touristiques sont les mieux dotées

Nombre d'équipements pour 1 000 habitants dans les intercommunalités



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2017, Recensement de la population 2015

Sources et définitions

La **base permanente des équipements** (BPE) est réalisée par l'Insee annuellement depuis 2007. Élaborée à partir de différentes sources administratives actualisées chaque année, elle répertorie plus de 200 équipements et services rendus à la population. La BPE couvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport et des loisirs, du tourisme, des transports et de la culture.

Les équipements sont classés par gamme, selon leur fréquence d'implantation sur le territoire :

- la **gamme de proximité** regroupe 27 équipements, dont les boulangeries, épiceries, banques, postes, médecins généralistes, etc.
- la **gamme intermédiaire** se compose de 36 équipements, dont les gendarmeries, librairies, collèges, etc.
- la **gamme supérieure** compte 47 équipements, dont les lycées, urgences, médecins spécialistes, etc.

La **densité d'équipements** se calcule en rapportant le nombre d'équipements à la population exprimée en milliers d'habitants.

Le **zonage en aires urbaines** fournit une représentation des zones d'influence des villes en partageant le territoire en grands types d'espaces.

Champ de l'étude

Étant donné le caractère évolutif de la base permanente des équipements, celle-ci fait l'objet d'améliorations constantes (élargissement des types d'équipement, opérations qualité, évolution des nomenclatures, etc.). De ce fait, il est déconseillé d'utiliser ces données en évolution d'une année sur l'autre.

Toutefois, 78 équipements sont à la fois présents dans la base de 2012 et celle de 2017 et n'ont changé ni de définition ni de source entre ces deux années. Ainsi, une analyse en évolution est possible. Elle est faite à champ géographique constant.

La répartition en gamme de 2016 est utilisée dans cette étude, pour les équipements de 2012 et de 2017. Le champ ne couvre pas la totalité des gammes. Ainsi, dans cette étude, la gamme de proximité contient 24 équipements, la gamme intermédiaire en contient 25 et la gamme supérieure 29.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :

Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « En cinq ans, davantage de services à la population dans les grandes villes », *Insee Focus* n° 125, septembre 2018
- « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 2, janvier 2016
- « Les bassins de vie 2012 : l'accès aux équipements et services en Rhône-Alpes », *La Lettre Analyses* n° 182, décembre 2012
- « Accès aux équipements : 61 bassins de vie structurent le territoire auvergnat », *Insee Auvergne – La Lettre* n° 85, décembre 2012

